



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

## COMMUNE D'AMANVILLERS

57865 Tél. 03.87.53.41.67  
Fax 03.87.53.49.97

AMANVILLERS, le 20 Octobre 2018

Madame, Monsieur,

La participation citoyenne à Amanvillers, c'est un dispositif gagnant-gagnant.

Le 9 Août 2018 en Mairie, une cérémonie était organisée pour officialiser la signature du protocole de participation citoyenne entre la commune, la gendarmerie d'Amanvillers et les services de l'état.

Ce dispositif a été mis en place par les élus de la commune afin de faire participer les citoyens à la sécurité de leur propre environnement sous le contrôle de l'état, mais aussi dans le but principal de faciliter le travail de la gendarmerie dans les territoires pavillonnaires comme notre village.

Le système mis en place avec la participation citoyenne doit, en effet, permettre de créer un réseau, sur le terrain et dans la proximité, mais aussi via des correspondants pour encourager les habitants à alerter rapidement les forces de l'ordre ou la gendarmerie d'Amanvillers en cas de problème.

Il est rappelé que par un geste simple, comme un relevé de plaque d'immatriculation, ou par le signalement d'une personne suspecte, un acte de délinquance peut être mis en échec et son auteur interpellé.

Il est rappelé aux citoyens de ne pas hésiter à prévenir le 17 pour signaler tous les comportements suspects, vous êtes aussi un citoyen et acteur actif de votre sécurité.

Par contre, il ne faut pas tomber dans l'excès. Nous ne demandons pas à nos référents d'être postés à leur fenêtre 24h/24 et surtout de ne jamais intervenir. Madame la Maire, Monsieur le premier adjoint, Monsieur le Préfet et la brigade de gendarmerie se félicitent de pouvoir compter sur des citoyens investis, engagés. Des citoyens qui ont souhaité faire preuve de solidarité, pour sensibiliser leur entourage à ces problèmes et pour relayer à la gendarmerie, tous les éléments qui pourraient les aider à identifier les auteurs des cambriolages ou d'actes de malveillances et de délinquances. Les référents ne sont pas des rapporteurs des problèmes de chats errants, de conflits entre habitants ou négociateur de tout acte conflictuel de la vie publique. Attention de ne rien mettre sur les réseaux sociaux.

Vos référents vont se présenter à vous, accordez leur le meilleur accueil, ils sont là pour aider la population et nos services communaux. Ils donnent de leur temps et leur personne pour votre tranquillité et pour garder un village où il fait bon vivre.

Le premier adjoint au Maire